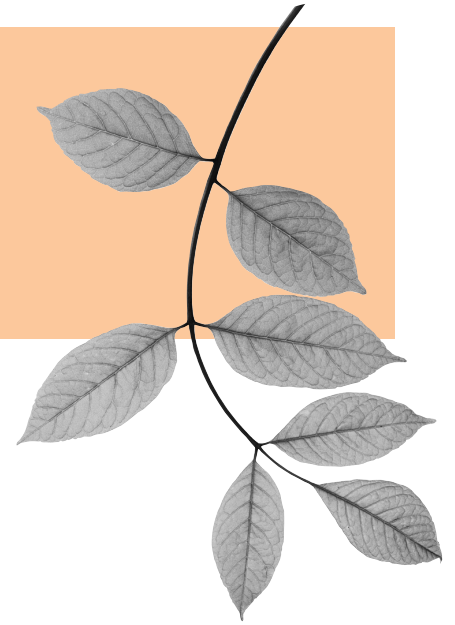


# Violence familiale dans un couple de personnes âgées



## Qu'est-ce que la violence familiale?

- La violence familiale a lieu lorsqu'une personne tente de dominer ou de contrôler une autre personne avec qui elle vit une relation intime.
- La violence familiale « de longue date » a lieu lorsque la situation de violence relationnelle a commencé plus tôt dans la vie du couple et continue dans la vieillesse.
- Parfois, la violence familiale débute au cours de la vieillesse.

## Différents types de violence familiale

- **Violence physique** – L'utilisation délibérée de la force physique contre une personne dans l'intention de l'intimider ou de lui causer des blessures corporelles ou un malaise. Par exemple : gifler, frapper, donner des coups de poing, pousser ou bousculer, brûler, étrangler, tirer les cheveux, immobiliser de façon inappropriée et secouer.
- **Violence sexuelle** – La violence sexuelle regroupe tous les comportements sexuels à l'endroit d'une personne sans que celle-ci en soit pleinement consciente ou sans obtenir son consentement. Forcer une personne à avoir une relation sexuelle constitue un acte de violence, même si l'agresseur est un conjoint ou un partenaire intime avec qui cette personne consent parfois à avoir relations sexuelles. Cela comprend le harcèlement, les remarques humiliantes sur des parties intimes du corps et tout rapport sexuel forcé, allant des attouchements non désirés au viol.
- **Violence psychologique** – Tout acte verbal ou non verbal qui cause une souffrance morale et qui est posé dans l'intention de porter atteinte à la dignité ou à l'estime de soi d'une personne constitue de la violence psychologique. Par exemple, les menaces, les insultes, les injures, les jurons, l'isolement loin de tout soutien, l'intimidation, l'extrême jalousie, les menaces de séparation ou de divorce, les menaces de placer la personne en établissement et l'indifférence.
- **Exploitation financière** – Tout acte visant la mauvaise utilisation de l'argent, de la propriété ou des biens de la personne âgée constitue de l'exploitation financière. Par exemple, voler, dépenser de l'argent pour se procurer de l'alcool ou de la drogue, faire pression pour modifier le testament ou une procuration perpétuelle, faire des paris, restreindre l'accès à l'argent, s'approprier les REER sans en informer la personne et voler sa carte bancaire ainsi que le code d'accès.

Lorsque la violence débute ou s'aggrave durant la vieillesse, elle est souvent le signe de changements ou de périodes de transition, comme la retraite, l'apparition d'une incapacité, un changement dans les rôles ou un changement de nature sexuelle.

## Raisons pour lesquelles une personne âgée accepte de demeurer dans une relation de violence

- **Peur** que la dénonciation conduise à une situation encore pire.
- **Peur** de l'inconnu ou de la solitude.
- **Peur** d'être placée en établissement. Si la personne est fragile, malade ou handicapée, elle pourrait avoir peur d'être forcée à déménager dans un établissement de soins.
- **Dépendance** en raison de troubles de santé, d'un manque de logements, de difficultés financières ou de troubles émotionnels.
- **Valeurs ou culture** qui, dans certains cas, stigmatisent la séparation, le divorce et les ordonnances juridiques de protection. Les valeurs ou la culture imposent parfois à certaines personnes un sentiment d'obligation les poussant à prendre soin d'un partenaire âgé et violent.
- **Honte et sentiment de culpabilité** qui peuvent amener une personne âgée à se blâmer elle-même pour la violence subite et à craindre d'en parler avec quiconque.
- **Déni de la réalité et minimisation de l'importance de la situation** qui peuvent amener une personne âgée à refuser de rapporter un acte de violence ou à réduire l'importance de ce qui est arrivé afin de protéger le partenaire violent.
- **Manque d'information** sur les options possibles et sur les services de soutien ainsi que les ressources disponibles.

### Conseils aux personnes âgées : prévention de la violence familiale

- Participez à des groupes de soutien pour victimes de violence familiale et apprenez quels sont les services disponibles dans votre collectivité.
- Parlez à une personne en qui vous avez confiance, qui vous aidera à explorer les diverses options possibles et à élaborer un plan assurant votre sécurité.
- Prenez soin de votre santé et cherchez de l'aide professionnelle en cas de problèmes liés aux drogues, à l'alcool ou à la santé mentale.
- Restez actif dans la collectivité et maintenez des liens avec des membres de la famille et des amis.
- Apprenez vos droits et n'ayez jamais peur de demander de l'aide.
- Certaines formes de violence (ex., les agressions physiques et sexuelles, le harcèlement et le vol) constituent des crimes. Communiquez avec la GRC pour obtenir de l'aide.



**Tout le monde mérite d'être traité avec respect et dignité**

**Vous n'êtes pas seul – vous pouvez obtenir de l'aide**

**Section des services aux aînés — Protection des adultes : tél. 456-3946; sans frais 1-800-661-0408, poste 3946**